

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

27 JUL. 2015

Dossier complet le

27 JUL. 2015

N° d'enregistrement

F05215 P 00 49

1. Intitulé du projet

Régularisation du camping de l'Etang du Puy (anciennement appelé la Norissonnière)
camping de 30 emplacements sur la commune de St Mars la Réorthe.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

L'ATYPIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme HOMBERT Corinne

RCS / SIRET

5 3 2 7 9 6 8 6 9 0 0 0 1 6

Forme juridique

EURL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Permis d'aménager situé sur une commune dotée à la date du dépôt de la demande d'un PLU.
45	Terrain de camping et de caravanning permettant l'accueil de plus de 20 personnes ou plus de 6 emplacements de tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs et de moins de 200 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Régularisation d'un camping de 30 emplacements 1,49 Ha sur une surface totale de 4,43Ha au lieu-dit la Norissonnière sur la commune de Saint Mars la Réorthe.

4.2 Objectifs du projet

Mme HOMBERT gérante du camping "L'Etang du Puy", exploite ce camping en location gérance depuis 2011.

Elle souhaite régulariser une situation pour laquelle ce camping appelé alors "le Noris" avait reçu en 1996 un arrêté de classement pour 24 emplacements, et pour lequel, suite à un courrier de la mairie "pour non exploitation" avait conduit à un nouvel arrêté préfectoral de déclassement en 2004.

Sans modifier la nature du projet initial, les démarches entreprises visent à obtenir une autorisation réglementaire d'exploiter.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Cette demande n'engendrera aucun travaux à court terme.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aucune évolution par rapport à la situation actuelle (camping existant de 30 emplacements).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

-Permis d'aménager un terrain de camping

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

-Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface aménagée en camping	14 900m ²
Surface totale de l'ensemble de la propriété	44 300m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Camping de l'Etang du Puy
2, la norissonnière
85590 St Mars la Réorthe

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 91 ' 38 " O Lat. 46 ° 86 ' 99 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Camping de 30 emplacements sur les parcelles n°6,12,1489,1586,2229 section A
L'ensemble inscrit sur une surface totale de 4,43 ha intégrant les parcelles n°
1,6,12,1487,1489,1586,1666,2208,2210,2211,2228,2229,2233

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 5 décembre 2007.

Le projet est situé en zone 1AUL.

La vocation de ce secteur est réservé à l'implantation de zone de loisirs; les structures de type caravaning s'intègrent parfaitement dans cette zone.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type n°2, n°509 300 00, "Collines vendéennes, Vallée de la Sèvre nantaise."
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide répertoriée comme primordiale au niveau de l'étang privé sur les parcelles section An°1, 7, 2228,2229,2232. Inventaire réalisé lors de l'inventaire conduit sous maîtrise d'ouvrage publique sur l'ensemble du territoire de la commune en 2014.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles occupées depuis 1996 n'ont à ce jour vu aucune modification notable.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements réalisés sont antérieurs à l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides. L'exploitation actuelle du site n'a donc pas d'incidence significative.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention de Risque d'Inondation indique qu'il n'y a pas de risques majeurs identifié sur la commune.
Risques et nuisances	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site a subi un contrôle de son dispositif de traitement qui est jugé non conforme. Une étude de définition de filière d'assainissement vise à définir une solution pérenne et conforme à l'arrêté du 22 juin 2007. La station traitera une charge de pollution équivalent environ 75 EH.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le camping accueille un public familial. Les équipements sont minimum, il n'y a pas de piscine, ni de salle de spectacle, les horaires d'entrée et de sortie sur le site visent à favoriser le confort des usagers ainsi que des quelques habitations situées à proximité directe du camping.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les voies du camping ne sont pas pas dotées de mâts d'éclairage. Il n'y a donc ni nuisance visuelle ni émissions lumineuses dans l'enceinte du camping.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets polluants sont limités à la faible circulation des véhicules dans le camping.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le camping actuel dispose d'une voirie goudronnée d'une surface très limitée de 500m², d'un bâtiment principal dont la toiture avoisine 140m² et d'un bloc sanitaire d'une surface d'environ 40m². La surface active du site est donc quasi équivalente à la surface avant les travaux réalisés en 1996. Le débit de restitution au milieu récepteur est donc quasiment identique à celui de la prairie initiale. En période d'occupation la quasi totalité des eaux seront infiltrées sur la parcelle et/ou rejetée dans l'étang</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des eaux usées sont générées dans l'enceinte du camping. Une fosse toutes eaux ainsi qu'un plateau filtrant sont en place mais jugés non conforme par le SPANC de la communauté des communes du Pays des Herbiers. Une étude pour 75 EH est en cours de réalisation. Les effluents après réhabilitation seront traitées au sein de la station autonome du camping et conformes à l'arrêté du 22 juin 2007.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun monument classé n'est présent à proximité directe du site. par ailleurs les infrastructures modestes du site se fondent dans le paysage bocager sans le dénaturer.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est exploité comme tel depuis bientôt 20 ans.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu d'un site en exploitation depuis bientôt 20 ans , offrant des structures et infrastructures modestes, il n'apparaît pas y avoir d'incidences significatives sur les enjeux environnementaux du site.
Une étude d'assainissement est en cours de réalisation. Le dimensionnement proposé (75EH) ne nécessite pas de demande de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.
Toutefois, afin de régulariser la procédure:
- Un porté à connaissance est en cours de rédaction et sera prochainement destiné au services de la DDTM.
Au vu de l'ensemble des ces éléments, il ne semble pas nécessaire de solliciter une démarche d'étude d'impact pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Saint Mars la Réorthe

le,

21 juillet 2015

Signature

